

L'entrée du port de Locquémeau avec le balisage de la passe vers 1954 (tour rouge)

## Référence du document reproduit :

## IVR53\_20042204428NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent Auteur du document reproduit : Yves Audern (c) Conseil général des Côtes-d'Armor reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

28 septembre 2025 Page 1